



ENVIRONNEMENT, ECO-GESTES

La démarche zéro phyt'eau

La commune s'est engagée dans une démarche "zéro phyt'eau", initiée par le département de Seine-et-Marne pour soutenir les collectivités qui n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de leurs espaces publics.



La création du trophée ZÉRO PHYT'EAU s'intègre dans les actions de prévention des pollutions des milieux aquatiques par les pesticides du Plan départemental de l'Eau 2012-2016. Une de ces actions consiste en effet en l'accompagnement, par le département 77, des communes engagées dans une démarche de réduction d'usage des produits phytosanitaires.

A Thoury-Ferrottes, depuis 2014, les employés communaux ne procèdent plus à des pulvérisations de produits chimiques pour l'entretien de la voirie, des trottoirs et des espaces verts. Plus aucun produit phytosanitaire, que ce soient herbicides, débroussaillants, fongicides, molluscicides et antimousse n'est utilisé. Voirie, cimetière, massifs, fossés, espaces verts, boulo-drome, pied de poteaux et de bancs font l'objet de modes d'entretien alternatif : arrachage, binage, paillage, utilisation de la balayeuse, de la débroussailleuse et autres outils de travail.

Avis aux particuliers

Il est interdit de répandre des produits phytosanitaires sur les chemins et espaces communaux en bordure de vos propriétés. Nous vous remercions d'être particulièrement vigilants afin de respecter la démarche engagée par la municipalité.

Nous ne pouvons que vous encourager à utiliser vous aussi des méthodes alternatives pour l'entretien de vos cours et parcelles de jardin potager et d'agrément.

- ➔ Trophée Zéro Phyt'eau (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/28-communes-remportent-le-trophee-departemental-zero-phyteau>)
- ➔ La gestion différenciée